

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 01010

Numéro SIREN : 515 405 397

Nom ou dénomination : A.M. CONSTRUCTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 01/10/2020 sous le numéro de dépôt B2020/007234

Désignation de l'entreprise : A.M. CONSTRUCTIONS SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 158 Avenue Georges Guynemer		66000 PERPIGNAN	
Durée de l'exercice précédent* 12		Néant ☐ *	
Numéro SIRET* 51540539700024			

				Exercice N clos le, 31122019		N-1 31122018			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
	Frais de développement *	CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 990	AG	2 704	286	1 183		
	Fonds commercial (1)	AH		AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	Terrains	AN		AO					
	Constructions	AP		AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	100 184	AS	50 236	49 948	40 386		
	Autres immobilisations corporelles	AT	64 981	AU	32 715	32 265	12 712		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW					
	Avances et acomptes	AX		AY					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
	Autres participations	CU	500	CV		500	500		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC					
	Autres titres immobilisés	BD		BE					
	Prêts	BF		BG					
	Autres immobilisations financières*	BH	5 366	BI		5 366	5 366		
	TOTAL (II)	BJ	174 020	BK	85 655	88 365	60 147		
	ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
En cours de production de biens		BN		BO					
En cours de production de services		BP		BQ					
Produits intermédiaires et finis		BR		BS					
Marchandises		BT		BU					
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW					
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	293 958	BY	6 291	287 667	67 703		
Autres créances (3)		BZ	83 024	CA		83 024	41 064		
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC					
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE					
DIVERS	Disponibilités	CF	251 210	CG		251 210	387 942		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	10 957	CI		10 957	9 233		
	TOTAL (III)	CJ	639 149	CK	6 291	632 858	505 943		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	813 169	1A	91 946	721 223	566 090		
	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	5 366	(3) Part à plus d'un an :	CR		
	Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :			

Désignation de l'entreprise : A.M. CONSTRUCTIONS SAS

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :20.....000.....)	DA	20 000	20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 000	2 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	23 311	12 307
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	57 075	68 204
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	102 386	102 511
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	20 595	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	20 595	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	270	794
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	265	173
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	435 580	308 507
	Dettes fiscales et sociales	DY	161 369	148 087
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	758	6 018
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	598 242	463 579
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	721 223	566 090
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	598 242	463 579
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		547

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise :

31/12/2019

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : **A.M. CONSTRUCTIONS SAS**

Néant

*

CADRE A

IMMOBILISATIONS

Valeur brute des
immobilisations au
début de l'exercice
1Augmentations
Consécutives à une réévaluation pratiquée
au cours de l'exercice ou résultant d'une
mise en équivalence 2Acquisitions, créations, apports
et virements de poste à poste
3

INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	2 990	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	76 431	KT		KU	23 753	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	9 998	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	19 555	KZ		LA	24 819	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	9 097	LC		LD	1 512	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	115 080	LO		LP	50 084	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	500	8V		8W	
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	5 366	1U		1V			
TOTAL IV					LQ	5 866	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	123 936	OH		OJ	50 084		

CADRE B

IMMOBILISATIONS

Diminutions
par virement de poste
à poste
1par cessions à des tiers ou mises
hors service ou résultant
d'une mise en équivalence
2Valeur brute des
immobilisations à
la fin de l'exercice
3Réévaluation légale * ou évaluation
par mise en équivalence
Valeur d'origine des immobi-
lisations en fin d'exercice
4

INCORP.	Frais d'établissement et de développement		IN		CO		DO		D7	
	TOTAL I									
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		IO		LV		LW	2 990	IX	2 990
TOTAL II										
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	100 184	ML	100 184
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN	9 998	MO	9 998
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	44 374	MR	44 374
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	10 609	MU	10 609
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG		NH	165 164	NI	165 164
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW
Autres participations		IO		OX		OY	500	OZ	500	
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	5 366	2G	5 366	
TOTAL IV		I3		NJ		NK	5 866	2H	5 866	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		OK		OL	174 020	OM	174 020	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Attestation de présentation des comptes

BGE EXPERTS ASSOCIES

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 9

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : A.M. CONSTRUCTIONS SAS

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : A.M. CONSTRUCTIONS SASNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	1 807	PF	897	PG		PH	2 704
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	36 045	QA	14 191	QB		QC	50 236
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	4 335	QE	1 554	QF		QG	5 889
	Matériel de transport	QH	17 799	QI	3 421	QJ		QK	21 220
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 804	QM	1 803	QN		QO	5 607
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	61 983	QV	20 968	QW		QX	82 951
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON	63 790	OP	21 865	OQ		OR	85 655

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6				
TOTAL I																		
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1				
TOTAL II																		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6				
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4				
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2				
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7				
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3				
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1				
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8				
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO				
TOTAL IV																		
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV				
Total général non venté (NP + NO + NR)		NW					Total général non venté (NS + NT + NU)		NY					Total général non venté (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : A.M. CONSTRUCTIONS SAS

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6C	6D
		- corporelles	6E	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	04	05
		- titres de participation	9U	9W	9X
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	06	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	6 291	UF	1 620
	- financières	UG		UH	
	- exceptionnelles	UJ	20 595	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : A.M. CONSTRUCTIONS SAS				Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	5 366	UV	5 366	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	7 549		7 549		
	Autres créances clients	UX	286 409		286 409		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	2 895		2 895		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	10 891		10 891	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC	16 892		16 892		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	52 345		52 345		
	Charges constatées d'avance	VS	10 957		10 957		
	TOTAUX		VT	393 305	VU	393 305	VV
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	270		270		
	à plus de 1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	435 580		435 580		
Personnel et comptes rattachés		8C	12 487		12 487		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	34 759		34 759		
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices	8E	1 659		1 659		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	110 525		110 525		
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 939		1 939		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	265		265		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	758		758		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	598 242	VZ	598 242		
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

A.M. CONSTRUCTIONS

Société par Actions Simplifiée
Capital Social : 20 000 Euros
Siège Social : 158, Avenue Guynemer
66000 PERPIGNAN
515 405 397 R.C.S. PERPIGNAN

BILAN SUR L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2019

certifiée conforme

Niliris

A.M. CONSTRUCTIONS

Société par Actions Simplifiée
Capital Social : 20 000 Euros
Siège Social : 158, Avenue Guynemer
66000 PERPIGNAN
515 405 397 R.C.S. PERPIGNAN

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 23 SEPTEMBRE 2020

STATUANT SUR LES COMPTES CLOS AU 31 DECEMBRE 2019

Conformément à la proposition de la gérance, l'Assemblée Générale constatant que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 57 075 Euros, décide de l'affecter de la façon suivante :

Origine du résultat à affecter :

* Résultat de l'exercice	57 075 Euros
--------------------------	--------------

Affectation décidée :

* Au compte « Report à Nouveau »	57 075 Euros
----------------------------------	--------------

Le poste « Report à Nouveau » passerait ainsi de 23 311 Euros à 80 386 Euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seront de 102 386 Euros.

LE PRESIDENT
M. Antonio BATISTA RIBEIRO

